



1

Jours

La prévention du harcèlement moral

dans FONDAMENTAUX - FONDAMENTAUX / Réf : PFP-MGRH-219

Objectifs de la formation

- Identifier les risques liés au harcèlement moral
- Détecter un cas d'harcèlement moral
- Mettre en place des actions préventives ou éventuellement des sanctions

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à:

Matin

1. Définir avec précaution la notion de harcèlement moral

- La définition légale
- Les différents types de stress et leurs manifestations au travail

2. Identifier les pratiques managériales à risques

- Les pouvoirs de la Direction et les limites à ne pas franchir
- Les risques liés aux changements d'organisation de l'entreprise
- Comment communiquer efficacement ?
- Quels sont les signes caractéristiques du harceleur ?

3. Prévenir le harcèlement moral

- Les actions à mettre en place
- Former, communiquer, responsabiliser

Après-midi

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





4. Réagir face à un cas de harcèlement

- Mener une enquête
- Diagnostiquer le type de harcèlement moral
- Agir face à l'auteur (les sanctions)

5. Examiner le contentieux en matière de harcèlement moral

- Les procédures judiciaires possibles
- Les sanctions civiles et pénales encourues

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Responsable RH, médecin du travail, manager ou toute personne désirant prévenir les cas de harcèlement moral dans le cadre de ses fonctions

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :



- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



